

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 10 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le trente et un décembre deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Corinne COURCIER

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Corinne COURCIER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 11 novembre 2024.

Convention avec la société LUKYDOGS pour l'année 2025

La société LUKYDOGS CAPTURE nous propose une convention à 522,00€ par an avec une prestation d'intervention 365 jours par an de 8h00 à 19h00, et après 19h00 pour les animaux dangereux.

Après délibération,

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour signer une convention avec la société LUKYDOGS CAPTURE pour réaliser les prestations de ramassage et de capture d'animaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacques RIVIERE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 14/01/2025
Et publication ou notification du : 14/01/2025
AUNAY SOUS CRECY, le 14/01/2025

